

Réussir sa rénovation énergétique : les points de contrôle pour une visite technique efficace

Préparation administrative et documentaire

- Vérifier la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) de l'artisan via l'annuaire officiel France Rénov'.
- Rassembler les documents techniques : plans de masse, factures énergétiques des 3 dernières années et DPE existants.
- Effectuer un audit énergétique préalable pour hiérarchiser les travaux selon le gain énergétique réel.
- Identifier les contraintes spécifiques au logement : règles d'urbanisme (PLU), servitudes ou bâtiments de France.

Préparation technique du logement

- Rédiger une fiche de besoins précis : lister les problèmes de confort actuels et les objectifs de performance visés.
- Prévoir un accès simple à tous les points techniques : combles, sous-sols, tableau électrique et système de chauffage.
- Vérifier l'état des systèmes de ventilation (VMC) pour anticiper les risques d'humidité post-isolation.

La visite technique : points de vigilance

- Interroger le professionnel sur les points de vigilance liés à la mise en œuvre (traitement des ponts thermiques, jonctions avec l'existant).
- Exiger le détail des caractéristiques techniques des matériaux dans le devis pour vérifier leur conformité aux seuils des aides financières.

Budget et aides financières

- Établir un budget prévisionnel incluant les aides mobilisables (MaPrimeRénov', CEE) et le reste à charge.
- Ne signer aucun devis avant d'avoir confirmé l'éligibilité des matériaux et la qualification RGE de l'entreprise.